

L'utopie du plein emploi, par PIERRE LAMONDE et
JEAN-PIERRE BÉLANGER. — Les Éditions du Boréal Express,
Montréal, avril 1986, 167 p.

Jean-Pierre Voyer

Volume 63, numéro 4, décembre 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601431ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601431ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Voyer, J.-P. (1987). Compte rendu de [*L'utopie du plein emploi*, par PIERRE LAMONDE et JEAN-PIERRE BÉLANGER. — Les Éditions du Boréal Express, Montréal, avril 1986, 167 p.] *L'Actualité économique*, 63(4), 435–436.
<https://doi.org/10.7202/601431ar>

*Compte rendu**

L'utopie du plein emploi, par PIERRE LAMONDE et JEAN-PIERRE BÉLANGER. — Les Éditions du Boréal Express, Montréal, avril 1986, 167 pages.

Le titre de l'ouvrage de Pierre Lamonde et Jean-Pierre Bélanger évoque très bien le message fondamental qu'ils ont voulu livrer : il est utopique de croire que le taux de chômage au Québec se résorbera de façon significative d'ici la fin du siècle. Cette conclusion s'appuie sur un simple exercice de prévisions économiques où l'on examine les résultats de différents scénarios de croissance démographique et de tendances sociales influant sur les taux de participation des Québécois au marché du travail. La force du livre tient surtout à une présentation claire et non technique de cet exercice de prévisions et au fait que les auteurs ont su construire leur diagnostic sur des hypothèses vraisemblables.

Dans le scénario qualifié d'optimiste, le PIB du Québec s'accroîtrait annuellement de 2,2 pour cent en termes réels, au cours de la décennie 1981-1991 et de 2,8 pour cent entre 1991 et 2001. On suppose également une hausse de la productivité du travail de 1,5 pour cent par année sur toute la période. Certains verront là une hypothèse généreuse expliquant en partie des prévisions de taux de chômage élevés. Mais, feront remarquer les auteurs, le Québec n'a pas le choix. Sans une amélioration de sa performance à ce niveau, la compétitivité du Québec est en danger et les conséquences sur le chômage seraient encore plus désastreuses.

Du côté de l'offre de main-d'oeuvre, différentes hypothèses en regard du taux de fécondité et du solde migratoire établissant la population du Québec entre 6,7 et 7,1 millions en l'an 2001. En ce qui regarde les taux de participation, les auteurs privilégient un scénario qui prévoit la prolongation des tendances observées depuis 1956 mais avec plafonnement des taux des groupes féminins lorsqu'ils atteignent les taux des groupes d'âge correspondant chez les hommes. Dans le meilleur des cas, le taux de chômage officiel du Québec s'établirait aux environs de 14 pour cent en 1991 et 8,5 pour cent en 2001. Si l'on ajoute les chômeurs découragés qui ne cherchent plus activement du travail et les travailleurs forcés d'accepter un emploi à temps partiel malgré leur préférence pour une occupation à plein temps, ces taux atteindraient 19 pour cent en 1991 et 10,2 pour cent en 2001. Dans le pire des scénarios étudiés, qui demeure quand même dans le domaine du possible, les taux de chômage se maintiendraient aux environs de 20 pour cent pour toute la période.

* Cette section est sous la responsabilité de MM. Serge Coulombe et Marc Lavoie, professeurs à l'Université d'Ottawa.

Comment la société québécoise réagira-t-elle devant cette situation où les aspirations au travail d'une proportion importante de sa population ne pourront être comblées ? Y-a-t-il moyen de modifier ces scénarios peu réjouissants ? Ce sont là les questions examinées dans la deuxième moitié du livre. Malheureusement, on y trouve peu d'idées neuves et surtout pas de solutions miracles. Les auteurs soutiennent que dans la mesure où le fardeau des prélèvements de l'État risque de peser de plus en plus lourd sur la population active occupée, on assistera peut-être à une forte poussée des comportements de protection : évasion fiscale, démotivation au travail « officiel », expansion du travail au noir et, d'une manière générale, développement de l'économie invisible. Ils notent également que la montée du sous-emploi, couplée à l'expansion du secteur tertiaire, devrait accentuer les tendances actuelles à la précarisation des emplois et à la dualisation du marché du travail.

Pour améliorer la situation sur le marché du travail, les auteurs suggèrent de créer un climat favorable à la croissance de l'emploi par la privatisation, la déréglementation, la réforme des régimes de taxation et de transferts et la restructuration des programmes sociaux. La création d'emplois passe d'abord par les initiatives privées, dit-on, et l'État doit fournir l'encadrement propice à ces initiatives. On reconnaît là un air connu qui, bien que reposant sur un fond de vérité, n'en demeure pas moins basé sur une vision simpliste de la société. L'interventionisme de l'État ne doit pas être rejeté, seulement repensé à l'intérieur de nouvelles contraintes financières. Le gouvernement doit demeurer l'instigateur d'une stratégie de plein-emploi. Il ne peut se permettre de lancer la serviette.

Les auteurs se rachètent cependant lorsqu'ils discutent du partage du travail comme élément de solution au problème du sous-emploi. On y note qu'une bonne partie des résistances à l'égard du partage volontaire du travail est attribuable aux conditions dans lesquelles se développent actuellement le travail à temps partiel au Québec. La formule actuelle avantage d'abord l'employeur. Elle n'offre généralement pas aux travailleurs sur une base proportionnelle, ni les conditions salariales, ni les bénéfices sociaux dont jouissent ceux qui ont un emploi à temps plein.

Le gouvernement du Québec est intervenu en 1984 en manifestant son intention de commencer à offrir des conditions d'un partage de travail acceptables pour la fonction publique. Les auteurs estiment que les éléments de la politique annoncée à ce moment-là — congé sans solde, congé à traitement différé, pré-retraite, travail à temps réduit — pourraient libérer environ 50 000 emplois en équivalent temps plein en 1991. Il s'ensuivrait une réduction du taux de chômage officiel prévu pour cette année-là de 14 pour cent à 12,7 pour cent. Différentes mesures législatives et fiscales incitant le secteur privé à adopter des conditions similaires permettraient de réduire les taux de chômage d'une autre moitié de point de pourcentage. Cet exemple pourrait laisser croire que le seul frein réel à une intervention efficace de l'État pour combattre le chômage est le manque d'imagination et la démotivation suscitée par un discours anti-interventionniste malheureusement trop généralisé par les temps qui courent.

Jean-Pierre VOYER
Gouvernement du Canada